

« Développons des mécanismes de solidarité plus forts »

Jean-Pierre Sueur est président de l'Association des maires de grandes villes de France et maire (PS) d'Orléans



J. CHATIN POUR L'ESPRESSO

On parle de redéfinir les valeurs locatives dans le cadre intercommunal : qu'en pensez-vous ?

► La récente loi sur l'intercommunalité a pour objet de développer la taxe professionnelle d'agglomération. Celle-ci deviendra, de plus

en plus souvent, la principale ressource fiscale de l'agglomération. Dans une telle perspective, il me paraît cohérent que la taxe d'habitation et, plus largement, les « impôts ménages » relèvent pour l'essentiel de la commune.

Faut-il supprimer la part régionale et départementale de la taxe d'habitation ?

► Cela irait dans le sens de la même cohérence et d'une plus grande spécialisation, donc d'une meilleure lisibilité de la fiscalité locale. Chaque

niveau de collectivité prélèverait un ou des impôts spécifiques. Mais il faudrait trouver, dans une telle hypothèse, des ressources fiscales de substitution pour les régions et les départements.

Asseoir la taxe d'habitation sur le revenu vous semble-t-il une solution réaliste ?

► Ce serait juste. Mais une telle réforme devrait, à mon sens, aller de pair avec un accroissement des péréquations entre les collectivités locales. Il ne faudrait pas augmenter

encore les écarts de ressources par habitant entre les villes, déjà très élevés et sans rapport avec les charges effectives des communes. Que l'on fasse ou non cette réforme de la taxe d'habitation, il faut développer des mécanismes de solidarité plus forts entre les collectivités locales.

Les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti ont progressé à Orléans de 3 % et de 6 % entre 1995 et 1999.

Pourquoi ?

► A Orléans, les taux des

impôts locaux sont inférieurs en 1999 à ce qu'ils étaient en 1987. Peu de villes peuvent en dire autant. Depuis onze ans, nous avons maintenu les taux de ces impôts constants, à une seule exception, en 1996, année où nous avons dû répercuter un ensemble de décisions de l'Etat, très défavorables aux grandes villes, qui se sont traduites pour notre ville par un manque à gagner de plus de 15 millions de francs. ●

Propos recueillis par Richard de Vendeuil